

Accueil>Trouver un professionnel du droit>Traducteurs/Interprètes juridiques

En matière de justice civile, les procédures en cours et les procédures ouvertes avant la fin de la période de transition se poursuivront en vertu du droit de l'Union. Sur la base d'un accord mutuel avec le Royaume-Uni, le portail e-Justice conservera les informations relatives au Royaume-Uni jusqu'à la fin de 2022.

La version originale de cette page [en](#) a été modifiée récemment. La version linguistique que vous avez sélectionnée est en cours de traduction par nos traducteurs.

Swipe to change

anglais

Traducteurs/Interprètes juridiques

La présente partie vous aide à trouver un traducteur ou un interprète juridique en Angleterre et au Pays de Galles.

Actuellement, il n'existe pas en Angleterre et au pays de Galles de base de données centralisée des interprètes ou des traducteurs. Vous pouvez cependant trouver un interprète ou un traducteur en consultant un certain nombre de registres et de listes décentralisées, notamment:

les orientations du Ministère de la justice sur les [interprètes judiciaires](#) (*court interpreters*)

le [Registre national des interprètes du secteur public](#) (*National Register of Public Service Interpreters* ou *NRPSI*);

l'[Association des interprètes judiciaires](#) (*Association of Police and Court Interpreters* ou *APCI*);

l'[Institut de traduction et d'interprétation](#) (*Institute of Translation and Interpreting* ou *ITI*);

des listes détenues par des agences commerciales.

Liens utiles

[Registre national des interprètes du secteur public](#),

[Association des interprètes judiciaires](#),

[Institut de traduction et d'interprétation](#),

Ministère de la justice: [interprètes judiciaires](#)

Dernière mise à jour: 13/06/2017

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.